

**Tableau 4.2 Présentation des mécanismes de cofinancement de la formation tout au long de la vie**

<b>Objectifs</b>	<b>Instruments</b>	<b>Initiatives (pays)</b>
Couvrir les coûts directs de formation (droits d'études, manuels, transports)	Comptes formation individuels – contributions des salariés complétées par des contributions des pouvoirs publics et d'organisations non gouvernementales	Comptes formation individuels (Autriche) ; comptes individuels d'apprentissage et de développement (Belgique – Flandres) ; Learn Šave (Canada) ; comptes formation – Ikastxekin, Txekinbide, EMAWEB (Région basque, Espagne) ; comptes individuels de développement (États-Unis) ; expérience des comptes formation (Pays-Bas) ; comptes formation individuels – pays de Galles (Royaume-Uni)
	Prêts – prêts bonifiés aux particuliers	Prêt de soutien aux étudiants d'établissements techniques privés (Corée) ; prêts de développement de carrière (Royaume-Uni)
	Bons formation/ subventions – octroyés par les autorités publiques aux particuliers ou aux employeurs	Bons formation de la Chambre du travail de Vienne (Autriche) ; programme de coupons formation pour les employeurs (Belgique) ; programme de coupons formation pour les salariés (Belgique – Wallonie) ; programmes de coupons de formation et d'encadrement pour les salariés (Belgique – Flandres) ; programme de développement des aptitudes professionnelles (Corée) ; comptes individuels de formation (États-Unis) ; chèques formation (France) ; chèque FORCE (France) ; chèque micro-ordinateur (France) ; chèques langues (France) ; chèque emploi-formation (France) ; bons d'études (Italie) ; chèque annuel de formation (Suisse)
	Politique fiscale – déductions fiscales, crédits d'impôt et épargne défiscalisée pour couvrir les dépenses de formation	Réduction d'impôt pour les dépenses de formation considérées comme des frais professionnels (Australie, Autriche, Pays-Bas) ; déduction d'impôt pour formation/crédit formation (Autriche, Pays-Bas) ; plan de formation tout au long de la vie (Canada) ; régime enregistré d'épargne-études, subvention canadienne d'épargne-études (Canada)

**Tableau 4.2 (suite) Présentation des mécanismes de cofinancement de la formation tout au long de la vie**

<b>Objectifs</b>	<b>Instruments</b>	<b>Initiatives (pays)</b>
<b>Couvrir le manque à gagner</b>	<p>Garantie directe des ressources – transfert public direct pour apporter un soutien au titre du coût de la vie durant la formation</p> <p>Comptes formation individuels – contributions des salariés sur leur revenu avant impôt, complétées par des versements des employeurs</p> <p>Prêts – destinés à couvrir le coût du manque à gagner</p> <p>Conventions collectives – les salariés acceptent un congé formation payé au lieu d'une indemnité financière pour une partie des heures supplémentaires</p>	<p>Indemnité de formation des adultes (Royaume-Uni) ; projet de formation des adultes (Suède) ; subventions en faveur de la formation des adultes (Suède)</p> <p>Bilans de compétence-Skandia (Suède)</p> <p>Prêts de développement de carrière (Royaume-Uni)</p> <p>Convention collective Deutsche Shell AG (Allemagne) ; Fraport Q-Card (Allemagne)</p>
<b>Couvrir les risques</b>	<p>Prêts remboursables en fonction du revenu – report du paiement des droits d'études par le particulier jusqu'à l'obtention du diplôme, puis remboursement correspondant à une proportion fixe du revenu lorsque/si les gains atteignent un niveau déterminé à l'avance</p>	<p>Dispositif de participation au financement de l'enseignement supérieur (Australie) ; programme de prêts aux étudiants post-licence (Australie)</p>

Source : OCDE (2004a) et autorités nationales.